

• Les 5 et 6 décembre, des centaines d'acteurs

• Le succès de ces associations

• Ces réseaux recréent

## L'ÉVÉNEMENT AGRICULTURE

# Les Amap ne veulent pas se



Les Amap veulent affirmer leur fonction sociale et politique. DYNAMICS GRAPHICS/AFP

« **C**eux qui pensent qu'une Amap est juste une nouvelle façon de consommer se trompent. Il ne s'agit là que d'une conséquence de sa réussite, car cette innovation sociale dans la relation avec des producteurs vise d'abord à aider les exploitants agricoles à maintenir, comme son nom l'indique, l'agriculture paysanne, à aider des agriculteurs à vivre ou à survivre ; tout comme, pour un paysan, une Amap ne peut pas seulement être une autre façon d'écouler sa production. » Cofondatrice en 2005 (à la suite d'un colloque d'Attac et des Amis du Monde diplomatique auquel étaient venus assister quelques agriculteurs) de l'Amapp (1) du Gâtinais, qui essaime aujourd'hui dans tout le département du Loiret, Guylaine Gouffier insiste sur les fonctions sociales et politiques des Amap, sur la qualité des rencontres autour d'un nouveau lien social. Pour que son association, installée dans un village de 80 habitants,

## Les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) se réunissent pour débattre de leur avenir.

Cortrat, qui regroupe 270 adhérents, ne devienne pas ingérable en se transformant en entreprise de distribution de paniers, elle a éclaté en plusieurs lieux de la région. Pour nombre de responsables rencontrés dans la région parisienne et ailleurs, les Amap doivent veiller à ne pas devenir de banals fournisseurs de produits alimentaires. Tous ceux qui gardent intacte l'idéologie d'un mouvement né en 2001 dans le Sud-Est sentent les dangers engendrés par

l'engouement des consommateurs, qui pourraient oublier qu'ils doivent rester des consomm'acteurs.

**Un souci partagé par Guylaine Gouffier et ses amis.** Ils se réservent le droit de dire non à des producteurs souhaitant se joindre aux onze paysans qui les approvisionnent déjà, s'ils cherchent simplement une façon pratique d'écouler leurs produits : « À nos débuts, nous refusions tous les articles, toute publicité, pour être certains, pour les paysans et les

consommateurs, que nous rassemblions bien des gens autour de principes d'échanges. Il ne s'agit pas de créer un "marché de producteurs" comme cela se fait parfois. Le résultat se révèle passionnant car nous avons ainsi réussi à secouer l'inertie de la région, nous sommes devenus un réseau qui sert à bien d'autres choses qu'à manger. Nous avons découvert un tissu associatif, des troupes de théâtre et des militants, nous avons réinventé des liens sociaux. Parce que, au moins une fois par semaine, des gens se rencontrent et se parlent. Il faut aussi que chaque sociétaire comprenne, suive les difficultés des paysans. C'est comme cela que nous avons contribué à sauver des exploitations de la faillite, incité des enfants à reprendre les fermes et à impulser la création de nouveaux emplois. Maintenant, nous sommes une force que l'on consulte. »

**Toutes les interrogations** sur la philosophie et le rôle des Amap, sur la nécessité de ne pas se muer subrepticement en un nouveau service de commercialisation, sur la vigilance à exercer envers la grande ou la petite distribution tentées de s'approprier discrètement des circuits parallèles se trouveront au cœur de la première réunion nationale des Amap, qui se déroulera les 5 et 6 décembre prochains à Anneyron dans la Drôme (2). Objectif des organisateurs, qui attendent plusieurs centaines de personnes : « Permettre d'échanger et de débattre sur la diversité des expériences, de mutualiser les idées et les outils, et de construire ensemble un mouvement interrégional. » Une rencontre dont l'idée a été lancée il y a dix-huit mois par Alliance Provence et progressivement relayée par des réseaux régionaux et départementaux. Tous soucieux de préserver les idéaux sociaux, politiques et éthiques d'origine et d'éviter les dérives toujours possibles. Il s'agit aussi de commencer à réfléchir sur la façon dont les Amap peuvent participer à l'accès au foncier pour les agriculteurs soucieux de s'installer ou d'agrandir leurs exploitations. Certaines associations réfléchissent aux moyens de négocier avec

des Amap se retrouvent dans la Drôme pour échanger leurs expériences. bouleverse à la fois les modes de production et de consommation. aussi du lien social, au-delà des problèmes de l'agriculture paysanne.

JÉRÔME DEHONDT,  
porte-parole du réseau  
Amap d'Île-de-France

## Pour éviter les dérives

Nous sommes conscients que le mouvement des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) est en partie informel. Mais si l'Alliance Provence et d'autres coordinations régionales ont souhaité inventer une structure, c'est qu'il est apparu nécessaire d'aider les producteurs et les consommateurs, ne serait-ce que pour peser en région sur les décideurs et sur les chambres d'agriculture. Il ne faut pas oublier que le mot Amap est une marque déposée depuis plusieurs années et qu'il ne doit pas être possible de l'utiliser n'importe comment, notamment de façon commerciale.

La charte, qui sert de garde-fou éthique et prévoit une production bio et la solidarité, est d'ailleurs déposée avec cette marque. Nous devons éviter les dangers de l'isolement, mutualiser les expériences, régler toutes les questions juridiques, s'enrichir des échecs ou des réussites. D'où cette première réunion dans la Drôme. Il ne s'agit pas de mettre en place une structure rigide, mais de faire en sorte que nous puissions penser, exister face aux dérives et face aux pouvoirs publics, organiser des campagnes sur les OGM ou sur la solidarité, etc. Si nous avons pu obtenir que le ministre de l'Agriculture, Michel Barnier, mette en place un plan pour encourager les circuits courts, c'est parce que plusieurs alliances régionales se sont unies pour servir d'interlocuteurs. Nous avons un correspondant dans son cabinet. Malheureusement, son successeur ne s'intéresse pas à nous, peut-être parce que toute l'énergie du ministère est tournée vers la résolution de la crise agricole, alors que nous sommes une partie de la solution.

Je sais bien que certaines Amap à tendance libertaire réagissent brutalement à notre projet parce que l'autonomie fait partie de l'histoire récente des Amap, mais il ne s'agit pas de mettre en place une superstructure, juste de s'organiser, en respectant le principe de subsidiarité, pour que les Amap ne soient pas détournés. Ce n'est pas un fantôme mais une réalité que l'on peut déjà sentir sur Internet. Le risque de récupération par le commerce existe.

# banaliser

Au Japon, les Teikei et les Zen-Noh mettent en relation directe producteurs et consommateurs depuis les années 1970.

## Les Japonais, pionniers des paniers

Les *Teikei*, promus par l'Association japonaise pour l'agriculture biologique, sont des regroupements de producteurs et de consommateurs analogues aux Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap). Ils sont apparus au Japon, comme les *Zen-Noh*, dès 1971. Ces derniers, pour leur part, lient les consommateurs et les paysans tout en réunissant des coopératives agricoles. Comme une partie de leurs activités, non limitées à l'alimentaire, se déroule par Internet, il est difficile d'en déterminer le nombre. Mais deux chiffres permettent d'évaluer leur importance : en 2008, les *Zen-Noh* ont commercialisé 40 % des 8,5 millions de tonnes de riz produit dans le pays et 31 % des fruits et légumes. *Teikei* et *Zen-Noh* ont inspiré les États-Unis et le Canada, qui ont créé les *Community Supported Agriculture (CSA)* au début des années 1980. En France, les Amap sont nées en avril 2001 à Aubagne, à la suite d'une réunion d'Attac et de la Confédération paysanne, dont les participants ont été vigoureusement interpellés par un couple d'agriculteurs, Denise et Daniel Vuillon.

Le développement fulgurant des Amap en France est

**DÉCRYPTAGE** beaucoup plus motivé par des principes idéologiques et politiques qu'au Japon, en Amérique du Nord, et même en Allemagne et en

Suisse. Pour les organisateurs de la réunion de la Drôme, les Amap seraient environ 1 200. En réalité dans un foisonnement incontrôlable, elles sont plus proches de 3 000 et ont largement dépassé le secteur des fruits et légumes. À Arcachon et à Saint-Rémy-de-Provence, par exemple, fonctionnent désormais des « Amap-poissons » qui réunissent un ou plusieurs pêcheurs. À Saint-Rémy, les consommateurs de l'Amap La Graniho viennent avec leur glacière et emportent, pour 35 euros, des loups, des dorades, des soles et des petits rougets fournis par un pêcheur du Grau-du-Roi.

Le développement désordonné des Amap, reposant encore souvent sur des bases légales incertaines, explique la nécessité ressentie (mais contestée notamment par le réseau Midi-Pyrénées) de mettre un peu d'ordre dans un mouvement qui révèle un besoin puisque la plupart des Amap affichent de longues listes d'attente, faute de producteurs et d'animateurs bénévoles.

—C.-M. V.

les Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, sous le contrôle des ministères de l'Agriculture et des Finances) ou de lever des fonds pour acquérir des terres de maraîchage et des équipements. Dans le Gâtinais, l'Amap a récolté récemment 10 000 euros en quinze jours auprès de ses membres pour l'achat d'un four qui s'insérera dans une chaîne de production du pain, depuis la céréale bio jusqu'au boulanger en passant par le moulin. Les exemples de ce type abondent, les Amap réussissant des intégrations de récolte et de production à l'écart

des circuits habituels. Autre souci : comment faciliter la période de reconversion progressive de paysans désireux de se lancer dans le bio par conviction et pas uniquement par intérêt commercial ?

**Bien que la charte des Amap** prévoit une « production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal, de la biodiversité et d'une agriculture sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse », tous les paniers proposés à travers le pays ne sont pas encore bios. Une clarification est donc souhaitable. Elle est également nécessaire sur les normes

sociales, qu'il s'agisse des salariés ou des saisonniers. Ces thèmes devraient être abordés dans la Drôme, car l'autonomie d'un ou de plusieurs producteurs ne peut se bâtir sur une exploitation des travailleurs. Ce qui implique une transparence totale de part et d'autre, une Amap ne pouvant pas sans danger se constituer ou se transformer en une simple coopérative de consommation, puisque les uns et les autres doivent partager autant les avantages que les risques. Ces nouveaux rapports entre producteurs et consommateurs sont en cours d'invention depuis huit ans. D'où, probablement, la nécessité ressentie dans de nombreux départements de revoir les règles. Non pas, semble-t-il, pour les unifier, mais pour garantir qu'elles se réfèrent à la même éthique.

—Claude-Marie Vadrot

(1) Le deuxième « p » signifie ici « de proximité ». Cette fantaisie visait au départ à signaler une volonté d'indépendance.

(2) contact@miramap.org

## LES AMAP EN CHIFFRES

**Mi-2009, la France** comptait environ **1 200 Amap** approvisionnant **60 000 familles**.

**En 2009, l'Île-de-France** comptait **160 groupes Amap**, pour **70 paysans**, dont **40 maraîchers**, et **6 000 familles de consommateurs**.

**Il existe entre 1 500 et 1 700 CSA (Community Supported Agriculture, équivalent aux Amap) aux États-Unis.**